

# La responsabilité de la commune et des membres de la municipalité

par

*Jacques Haldy, avocat,  
professeur à l'Université de Lausanne,  
député*

# Introduction

# La responsabilité civile

- l'action du lésé est dirigée contre la commune
- cas de responsabilité contractuelle

Responsabilité civile de la commune comme  
toute autre personne

## Responsabilité civile spécifique de la commune, comme autorité publique :

- droit public, loi spéciale
- prescription
- juridiction compétente.

## Conditions de la responsabilité civile spécifique de la commune :

- acte ou omission illicite
- dommage (atteinte à un droit absolu ou  
dommage patrimonial)
- lien de causalité.

Action récursoire contre le membre de la municipalité :

- acte intentionnel
- négligence ou imprudence grave.

Cas exceptionnels de responsabilité civile directe de membres de la municipalité :

- responsabilité de l'administrateur.



Responsabilité pénale du municipal comme  
toute autre personne

Responsabilité pénale du municipal ès fonction

Comme se prémunir ?

- spécialistes
- mandataire

## Assurances :

- assurance RC
- assurance protection juridique
- autres assurances

La responsabilité pour acte licite

Conclusion